



N° d'affaire	Date
18 02	25/04/2018

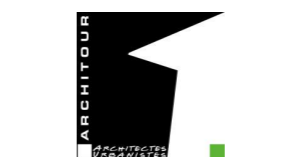
Maîtrise d'ouvrage

Foncier Aménagement
3, rue René Hatet - Appt n°002
72000 LE MANS
Tél : 02 43 86 64 76



Maîtrise d'œuvre

ARCHITECTE
ARCHITOUR architectes associés
Rémi HERSANT Architecte d.p.l.g
63, boulevard Oyon
72100 LE MANS
Tél : 02 43 86 09 42
email : contact@architour.fr



GEOMETRE EXPERT - VRD

Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres Experts



13 bis, Rue Grémillon
72000 LE MANS
Tél.: 02 43 23 38 10
contact@cabinetloiseau.com
www.cabinetloiseau.com

PLAN DE COMPOSITION

Echelle : 1:500

PIECES COMPLEMENTAIRES

Indice A - 05/06/2018 :

- Précisions sur la gestion des eaux pluviales

PA MODIFICATIF

Indice B - 02/04/2019 :

- Ajout d'une zone d'implantation obligatoire du corps principal d'habitation
- Article AUh11 : modifications des dispositions générales et des clôtures

Indice C - 05/07/2019 :

- Modif réglementaire du PA10 par rapport à la date d'approbation du PLU de SAINT-MARS-D'OUTILLE

Indice C - 16/09/2019 :

- Plan PA 4 : ajustement du périmètre
- Modif réglementaire du PA10 par rapport à la date d'approbation du PLU de SAINT-MARS-D'OUTILLE

LEGENDE AMENAGEMENT PROJET :

- LIMITE DU LOTISSEMENT
- ESPACES VERTS COMMUNS à aménager
- ARBRES/HAIES A PLANTER de taille moyenne
- CHEMINEMENTS PIETONS
- ZONE CONSTRUCTIBLE
- ZONE D'IMPLANTATION OBLIGATOIRE DU CORPS PRINCIPAL D'HABITATION
- ZONE DE CONSTRUCTION POSSIBLE POUR GARAGE
- ZONE DE DEFRICHEMENT limiter plantations d'arbres pour discontinuité entre habitations et bois
- ZONE DE DEFRICHEMENT (bande 6m) plantations interdites excepté haies d'arbustes (spécifités : voir PA10)
- ACCES IMPOSE
- IMPLANTATION OBLIGATOIRE de la construction principale sur la limite définie
- HAUTEUR DE CLOTURE de 1.80m autorisée sur l'espace public

LEGENDE AMENAGEMENT SUGGERE :

- LIMITE DU LOTISSEMENT
- ESPACES VERTS SUGGERES pour aménagement public futur
- ARBRES SUGGERES pour aménagement public futur
- CHEMINEMENTS PIETONS SUGGERES pour aménagement public futur

